



## *Bruxelles-Europe*

### *Diversité linguistique et langue française*

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

Bruxelles, le 28 novembre 2007

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**DLF Bruxelles - Europe, qui est la délégation bruxelloise de DLF – France (Défense de la langue française – Association loi 1901), a tenu son assemblée générale mercredi 28 novembre dernier dans les locaux de l'ISTI (Institut supérieur de traducteurs et d'interprètes) à Bruxelles.**

**DLF Bruxelles – Europe entend promouvoir à la fois la diversité culturelle et le multilinguisme de l'Union européenne et le maintien du statut de la langue française en tant qu'une des langues de communication externe et interne des institutions de l'Union.**

**Animée par cette double préoccupation, DLF Bruxelles – Europe appuie également la politique de promotion du plurilinguisme (apprentissage des langues étrangères) de la Commission européenne et met l'accent sur la dimension culturelle du plurilinguisme, qui doit être intégrée dans les systèmes d'éducation des Etats membres. Par ailleurs, DLF Bruxelles – Europe est solidaire de l'action de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en vue de la préservation de la diversité culturelle au plan mondial.**

**S'agissant des institutions de l'UE, DLF Bruxelles – Europe rappelle que l'égalité des (23) langues officielles des Etats membres est inscrite dans les traités et le droit dérivé de l'Union. Cela dit, DLF Bruxelles – Europe est consciente que la mise en œuvre d'un multilinguisme intégral ne peut être réservée qu'à certains types de communication, en particulier celles dictées par les principes de non-discrimination et de proximité des citoyens des 27 pays de l'Union.**

**Dans ces conditions, DLF Bruxelles – Europe fait le pari d'un multilinguisme maîtrisé « à géométrie variable », qui consiste à inciter les institutions et organes de l'Union ainsi que les acteurs de la société civile européenne à pratiquer un éventail de langues aussi large que possible, variable selon les nécessités de la communication, les contraintes de coût, d'organisation, de disposition des ressources de traduction et d'interprétation, etc. A cet égard, DLF Bruxelles – Europe est d'avis que la dernière chose dont l'Europe a besoin serait une « guerre des langues » stérile et dommageable. En faisant le pari de la « géométrie variable », notre association prône la tolérance et l'ouverture aux langues des autres.**

**En revanche, DLF Bruxelles – Europe invite les institutions et organes de l'UE à éviter les dérives vers l'utilisation d'une langue unique de communication externe et interne. Autant DLF Bruxelles – Europe se réjouit des efforts en matière de multilinguisme déployés par certaines institutions, en particulier par le Parlement européen, autant elle déplore les dérives observées dans certaines pratiques de communication, en particulier celles de la Commission européenne (affichages unilingues à Bruxelles, unilinguisme de certains sites Internet, de certaines publications, etc.). A titre d'exemple, notre association cite l'excellent « Rapport final du Groupe de haut niveau sur le multilinguisme » de la Commission européenne, qui n'est toutefois (jusqu'ici ?) disponible . . . que dans la seule langue anglaise !**

**Claire GOYER  
Roger VANCAMPENHOUT**

DLF Bruxelles - Europe  
1313 E Chaussée de Waterloo, 1180 Bruxelles

[bxl-europe@skynet.be](mailto:bxl-europe@skynet.be)

[www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)